



Le Petit Messinois

Numéro 115 - Septembre 2018

Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN

Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE

Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX

Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr

Dépôt légal : Avril 2008



Cet été 2018, hormis l'ensoleillement et les chaleurs inhabituelles, a réservé son lot d'événements plus ou moins programmés :

- Fin de l'année scolaire avec cérémonie très conviviale pour la nouvelle appellation des salles de classe de l'école Jean Rostand qui portent un nom de peintre,
- Réunion sur la sécurité dans la commune avec l'intervention du capitaine Brunet responsable de la Brigade de Gendarmerie de Neuves-Maisons. Le compte-rendu est à lire dans ce numéro,
- Arrivée le 15 juillet de plus de 100 caravanes sur le stade René Kuzaj sans aucune autorisation, bien sûr. Lire le bilan de cet événement également dans ce numéro.
- La Fête du Lac organisée de main de maître par Messein en Fête a permis à de nombreux habitants du secteur de passer une excellente journée commencée avec des animations équestres, des jeux pour tous les âges, la possibilité de se restaurer sur place pour assister à la nuit tombante au superbe feu d'artifice et de terminer en dansant grâce à un disc-jockey local,
- Belle animation à la base nautique avec l'accueil de nombreux groupes tout au long de l'été et navigation de plus en plus importante de paddle grâce aux cours d'initiation.
- Plusieurs articles de presse sur notre commune dans le quotidien local. Laissant les journalistes entièrement responsables de ce qu'ils publient, ces coups de projecteur ne peuvent qu'être bénéfiques pour Messein.

...

D. Lagrange

SOMMAIRE

Page 2 et 3

Réunion sécurité

Page 4

Caravanes

Page 5

En direct de la mairie

Page 6

École et périscolaire

Page 7

Potager collectif et randonnée

Page 8

CCMM

Page 9

Jumelage et 6 heures du Lac

Page 10

Vide-landau

Page 11

Foulée du vigneron

Page 12

Dates à ne pas manquer...



Pour la tranquillité de notre village

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Compte-rendu de la réunion sécurité du 9 juillet 2018

Etaient présents :

- ◆ Capitaine Brunet de la gendarmerie de Neuves-Maisons,
- ◆ 26 habitants,
- ◆ 6 élus,
- ◆ Correspondant local de la presse.

Présentation de l'ordre du jour :

- ◆ Présentation de l'unité de Neuves-Maisons,
- ◆ Bilan des activités et des interventions sur le secteur Haroué – Vézelize – Neuves-Maisons,
- ◆ Quelques conseils,
- ◆ Opération "Village tranquillité".

1. Présentation de l'unité de Neuves-Maisons

De 38 personnes en 2004, la brigade est passée à 47 personnes en 2011 avec le regroupement des 3 brigades du secteur Haroué, Vézelize et Neuves-Maisons puis à 34 personnes en 2016 en n'intervenant plus que sur le secteur de la CCMM..

En 2018, la brigade de Neuves-Maisons a déménagé 48 Rue Aristide Briand (près du Pont de Pont Saint Vincent).

L'ancienne gendarmerie rue du Capitaine Caillon va être démolie et une nouvelle brigade avec une gendarmerie et un résidentiel pour les gendarmes va être reconstruite.

2. Bilan des activités et des interventions sur le secteur Haroué – Vézelize – Neuves-Maisons :

1.529 interventions dont 524 nocturnes. Le délai d'intervention est de 11 minutes, la durée moyenne d'intervention est de 45 minutes.

Les chiffres sont stables sur Messein, aucune augmentation significative. Les chiffres donnés par le Capitaine Brunet ne peuvent être communiqués car il faut l'autorisation de la Préfecture pour les communiquer au public.

3. Quelques conseils

Vols par la ruse :

- ⇒ Ne laisser quiconque entrer chez soi. Personne ne peut entrer si vous ne le souhaitez pas.
- ⇒ Ne pas hésiter à demander des justificatifs de l'identité du visiteur, même s'il est de la police.
- ⇒ Ne rien signer le jour même...Même une pétition.

Vols au supermarché / dans les magasins / aux distributeurs / à la carte bleue :

- ⇒ Toujours saisir le code de sa carte bleue le plus discrètement possible.
- ⇒ Ne jamais transmettre son code par téléphone ou autre moyen.
- ⇒ Ne jamais cliquer sur un lien inconnu dans un message reçu par Internet...

Les cambriolages :

- ⇒ Regarder sa maison comme un cambrioleur, par l'extérieur.
- ⇒ Mettre des limites de sa propriété : un portail fermé (on ne passe pas au-dessus simplement) et toujours fermer les portes, les portails, les trappes d'accès, les soupiraux, les fenêtres de toit et les fenêtres.
- ⇒ Installer des détecteurs de présence qui s'allument. On peut en installer un à l'intérieur, là où les intrus sont obligés de passer. Il en existe à partir de 20 €
- ⇒ Penser à ranger ses outils (échelles, marteaux, ...)
- ⇒ Attention aux poubelles qui peuvent aussi servir d'échelles.
- ⇒ Ne pas laisser de message sur le répondeur indiquant que vous êtes en vacances et la date de votre retour, idem pour les réseaux sociaux, les boîtes aux lettres, ...
- ⇒ Penser à faire une liste des numéros de série, des numéros IMEI de ses appareils.
- ⇒ Penser à faire une marque particulière sur ses appareils. Si la gendarmerie les retrouve, vous pourrez ainsi les identifier plus facilement.
- ⇒ Vous partez en vacances, informez-en la gendarmerie. Le document est téléchargeable sur le site service.public.fr – Opération tranquillité vacances. Puis on le dépose à la gendarmerie

4. Opération "Village tranquillité"

Il ne s'agit pas de créer une milice de quartier. Les dénominations "Voisins vigilants" / "Voisins citoyens" / "Voisins participatifs" sont souvent payantes et ne sont pas des milices.

• Détail de mise en œuvre :

- ⇒ Ce système de vigilance doit être mis en place par la gendarmerie et doit être piloté par la Mairie.
- ⇒ Il s'agit de désigner un référent par quartier. Les voisins qui ont remarqué une chose insolite en informe le référent du quartier.
- ⇒ Le référent transmet ces informations à l'ensemble des référents de la commune et à la Mairie.
- ⇒ La Mairie transmet ensuite ces informations à la gendarmerie et uniquement la Mairie afin que la gendarmerie ne soit pas inondée d'informations.

• Mise en place sur Messein :

- ⇒ Dans un premier temps, il faudra soit organiser une réunion, soit lancer un appel dans le "Petit Messinois", afin de présenter le dispositif et pour demander des référents volontaires quartier par quartier.
- ⇒ Dans un second temps, il faudra organiser une réunion d'information dans chaque quartier pour présenter le mode de fonctionnement ainsi que le référent du quartier.

Prochaine réunion sécurité le lundi 17 septembre à 18h30 - salle de l'Acquêt d'Eau



CARAVANES

Le 15 juillet, vers 15 h 00, une centaine de caravanes du groupe AGP (Action Grand Passage) est arrivée sur le stade communal. Après une installation très rapide voici un résumé des faits :

- Les forces de l'ordre ont tenté d'empêcher la fin du cortège d'accéder au stade en bloquant la circulation dans la commune pendant plus de 30 minutes (le jour de la finale de la coupe du monde de football !). Elles ont levé le barrage à ma demande,
- 4 responsables ont immédiatement donné leurs coordonnées pour gérer au mieux la situation,
- Nous avons signé ensemble une première convention pour une période de 7 jours prévoyant un versement de 10 € par famille (70), puis une seconde convention avec les mêmes conditions pour une nouvelle période de 7 jours car un enfant était hospitalisé au CHU pour une péritonite aiguë,
- Le départ des caravanes a eu lieu le 29 juillet,
- Covalom a mis à disposition une benne à ordures et une fosse pour recueillir les effluents des sanitaires des caravanes La rotation des bennes a été réalisée après plusieurs sollicitations de ma part,
- Bien que je reçoive de nombreux échos très négatifs et que beaucoup "d'incidents" soient attribués à la présence du groupe d'AGP, la cohabitation avec la population locale et estivale s'est passée relativement bien,
- La préfecture, informée aussitôt, a suivi l'évènement de très loin,
- Des chicanes ont été rapidement mises en place avec des blocs de pierre qui interdisent l'accès du stade aux caravanes,
- Dès lundi 30 août, la remise en état de la pelouse des 2 terrains et des zones d'entraînement (décompactage et ensemencement) a été effectuée par la société Sotren avec laquelle la commune possède un contrat pluriannuel,
- Un arrosage, avec l'eau du Lac, a été mis en place jour et nuit puis selon les horaires imposés par l'arrêté préfectoral,
- Le club de football RF2M a été prévenu que les terrains ne seront pas utilisables à la reprise des championnats,
- Toutes les dépenses que le campement a procurées à la commune ont été comptabilisées,
- Un rendez-vous en préfecture sera demandé pour relater ces 2 semaines et pour présenter le bilan financier restant à la charge de la commune,
- J'ai refusé catégoriquement à la presse et la télévision régionales tout reportage qui ne pourrait que faire une publicité à notre secteur pour de prochaines installations de caravanes.
- J'ai prévenu mes collègues, maires du secteur, du départ du campement, théoriquement vers Saint-Dizier, mais qui aurait pu rester dans la CCMM.

C'est la seconde fois que le stade René Kuzaj est envahi de la sorte car l'état, par l'intermédiaire de la préfecture, ne met pas assez d'aires d'accueil de grand passage pour ces communautés françaises. Certes, elles vivent différemment de nous, mais elles évidemment ont le droit de pouvoir accéder à des emplacements convenables et non pas au milieu de décharges, comme souvent on leur propose.

J'espère que tous les partenaires concernés par le dossier feront en sorte qu'en 2019, assez d'aires de grand passage seront disponibles sur notre secteur et partout en France pour que d'autres communes n'aient toutes ces difficultés à gérer.

D. Lagrange



RELAMPING

Quel nom étrange ! Il s'agit de l'opération de changement de toutes les ampoules de l'éclairage public. La société Pariset avec laquelle la commune a signé un contrat d'entretien pour 3 ans procède au cours du mois de septembre à, ce travail en nettoyant également les globes de protection. Ainsi, l'éclairage sera de meilleure qualité, moins coûteux et les pannes seront moins fréquentes.

Si vous constatez qu'un lampadaire dysfonctionne dans votre secteur, n'hésitez pas à prévenir le secrétariat de la mairie afin que la société puisse intervenir rapidement.

Horaires agence postale



JOUR	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI		15H00 – 18H00
MARDI	Fermé	
MERCREDI		15H00 – 18H30
JEUDI		15H00 – 18H00
VENDREDI		15H00 – 18H30
SAMEDI	9H00 – 12H00	

C.C.A.S.

AIDE A LA RENTRÉE SCOLAIRE

À la rentrée scolaire de septembre 2018, votre ou vos enfants sont entrés en classe de 6^{ème}, en seconde ou en 1^{ère} année d'une filière technologique ou professionnelle, vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide du CCAS si vos revenus ne dépassent pas un certain plafond :

Nombre d'enfants à charge	Revenus nets imposables 2017 inférieurs à
1 enfant	26 000 €
2 enfants	32 640 €
3 enfants	38 250 €
Par enfant en plus	5 745 €

Si votre foyer est concerné par ce barème, une aide, en chèques cadeaux, de 30 € pour une rentrée en 6^{ème} et de 45 € pour une rentrée en 1^{ère} année technologique ou professionnelle peut vous être versée. Pour cela vous devez déposer en mairie, avant le 15 octobre 2018, délai de rigueur :

- Un certificat de scolarité
- Votre avis d'imposition sur les revenus 2017.

Du côté de l'école et du périscolaire

AU GROUPE JEAN ROSTAND RENTRÉE 2018 / 2019

Après une chaude et longue période estivale, les enfants ont repris le chemin de l'école ce lundi 3 septembre.

Cette année, le nombre total d'élèves est de 186, ils sont répartis en 7 classes.

Pour permettre l'ouverture d'une 8^{ème} classe, il faudrait une vingtaine d'inscriptions !!

PS / MS	Mme LECLERC / Mme ARON	27 élèves
MS / GS	Mme SIMONCINI	27 élèves
GS / CP	Mme PIERSON	25 élèves
CP / CE1	Mme ZAWADA	26 élèves
CE1 / CE2	Mme PHILIPPOT / Mme ARON	29 élèves
CM1	Mme GASPAROTTO	25 élèves
CM2	Mme JULLION / Mme ARON	27 élèves

Mme ARON assurera la classe de PS / MS les lundis, la classe de CM2 les mardis et la classe de CE1 / CE2 les vendredis.

Si vous souhaitez vous entretenir avec la directrice, Mme JULLION préfère les mardis car c'est le jour où elle assure ses fonctions de direction.

À L'ESPACE CLAUDINE GERARDIN PÉRISCOLAIRE / CANTINE

Afin d'aider les parents et d'accueillir au mieux les enfants, la commune de Messein a mis en place une garderie périscolaire, une restauration ainsi que des activités périscolaires.

Rappel : Les enfants sont accueillis à la cantine et à la garderie périscolaire à partir de 3 ans.

La garderie périscolaire fonctionne de 7h30 à 8h20 le matin et de 16h00 à 18h30 le soir.

L'élaboration et la livraison des repas ont été confiées à la société API. Ces repas sont ensuite servis aux enfants par le personnel communal dans la salle de restauration située au 1^{er} étage du périscolaire.

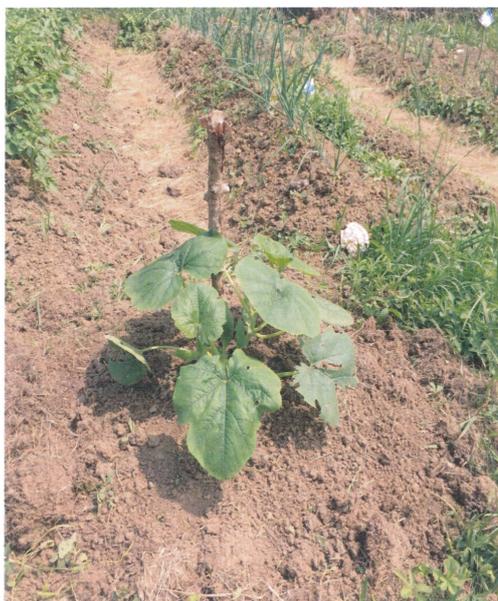
Des activités périscolaires payantes sont également proposées de 16h00 à 17h00.

Pour toutes informations, inscriptions merci de contacter Aurore au 06.21.70.37.51.



L'ANIMATION "FAMILLE"

POTAGER ECOLOGIQUE COLLECTIF MESSINOIS



Venez découvrir ce POTAGER en famille autour d'un verre...

Plus on est de graines plus on germe !

Pour continuer ce beau projet, nous avons besoin de bonnes volontés, de personnes intéressées par le bio, le circuit court !

POTAGER COLLECTIF

PRENDRE L'AIR DANS UN CADRE AGRÉABLE, PARTAGER UN MOMENT EN FAMILLE, FAIRE UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE, PAPOTER, PARTAGER SES CONNAISSANCES, APPRENDRE, DÉSHERBER, OBSERVER, SEMER, RÉCOLTER...

IL Y EN AURA POUR TOUT LE MONDE !

C'EST LA GRAINE D'IDÉE QUI A GERMÉ DANS NOS TÊTES...

DEPUIS QUELQUES MOIS, NOTRE GRAINE D'IDÉE S'EST CONCRÉTISÉE !

ALORS EMBARQUEZ AVEC NOUS DANS L'AVENTURE !



Envie d'en savoir un peu plus ?

Rendez-vous :

**VENDREDI
 21 septembre
 A 18 h 30**

Au périscolaire
(Espace Claudine Gérardin)

Contact :

Aurore - 06.21.70.37.51

La graine qui a germé début Mars a donné quelques belles plantations et beaucoup de convivialité...

Les travaux et des ateliers sont organisés les samedi matin.

Quelques exemples d'atelier déjà réalisés :

semis écologiques dans des boîtes à œufs, des rouleaux de papier toilette vides, des graines biologiques, bêchage avec des bio-fourches, ...

Si vous avez envie de rejoindre l'aventure ou d'avoir plus d'informations sur cette belle aventure, n'hésitez pas à contacter Aurore Mourot au 06.50.83.61.02

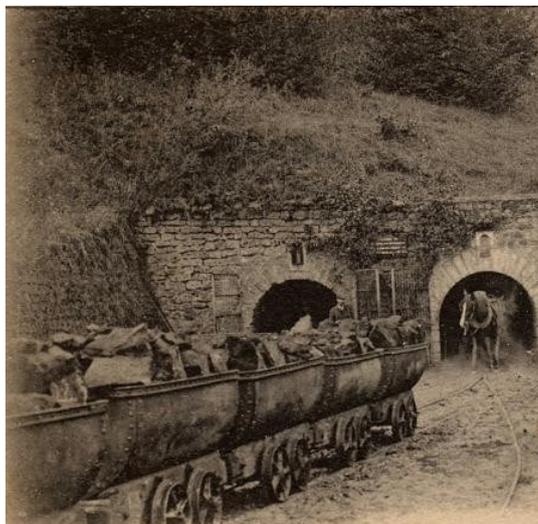
RANDONNÉE

Venez découvrir les richesses de notre village, le camp d'Affrique et la mine de Ludres. Moment convivial d'échanges et de partages.

**DIMANCHE 23 SEPTEMBRE
 DE 9H30 à 11H30**

RDV à 9h15, parking de l'école.

Accompagné de notre guide Daniel LAGRANGE





RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Les agents du service eau de la CCMM interviendront sur la commune pour la relève des compteurs d'eau à partir du lundi 17 septembre.

Ils pourront présenter aux habitants qui le souhaitent leur carte professionnelle.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à joindre : le pôle technique de la communauté de communes Moselle et Madon au

03 83 26 01 57 ou

services.techniques@cc-mosellemadon.fr



COLLECTE INCITATIVE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Vous n'avez pas rencontré l'agent enquêteur ?

Vous n'avez pas trouvé dans votre boîte à lettres son avis de passage ?

Ne perdez pas de temps et appelez très rapidement le n° indiqué ci-dessous :

0 800 303 008

Service & appel gratuits

De 8h00 à 19h00 du lundi au vendredi et le samedi de 8h00 à 12h00

La distribution des nouveaux bacs s'effectuera du 27 septembre au 12 octobre.



Les journées du Patrimoine en Moselle et Madon

Les 15 et 16 septembre

Téléchargez le programme complet sur le site de la commune

www.messein.fr



JUMELAGE

280 km à vélo pour relier Wendelsheim et Messein



Traditionnellement, depuis 1996, des cyclistes, plus ou moins aguerris, relient en un week-end les deux communes distantes d'environ 280 km.

Cette année, vendredi 24 août, une délégation d'une dizaine de Messinois s'est rendue à Wendelsheim.

Après un accueil très chaleureux, comme de coutume, de la part d'amis allemands et un repas qui a permis aux uns et autres de se retrouver, les invités ont pu dormir chez des habitants.

Dès 6 heures 30 du matin, un cortège d'une quinzaine de cyclistes suivi par plusieurs véhicules d'assistance a relié la commune de Mittersheim après une pause-déjeuner à Zweibrücken. Au bout de 190 km, la douche et le repas qui suivirent, furent très appréciés.

Le peloton a sillonné la campagne lorraine dès 8 h 30 pour rejoindre Messein vers 13 heures après 90 kilomètres agrémentés de bonnes côtes.

Tous les acteurs de ce périple, cyclistes et accompagnateurs, se sont retrouvés autour d'un repas préparé par un traiteur local à la salle du Plan. Les discussions en allemand et en français ont fait part de pas mal d'anecdotes rencontrées depuis plus de 20 ans.

A noter parmi les cyclistes français la présence de Guy Angel, le président du Comité de jumelage, d'André Vermandé, le trésorier, Bernard Agnès le secrétaire et de Daniel Lagrange, le maire de Messein.

LES 6 HEURES DU LAC

Dimanche 26 août avaient lieu les 6 heures du lac de Messein.

A cette occasion une soixantaine de participants ont réalisé le plus de tours du lac en 6h sur des embarcations de leur choix en planche à voile, catamaran, dériveur, kayak pédalo ou encore stand up paddle.

Les plus rapides Jean-Michel, Zabet et Axel auront réalisé 53 tours, une boucle d'environ 800m en kayak bi-places.

Les 19 équipes présentes ont pu être classées et récompensées dans les catégories planche à voile, catamaran/dériveur, kayak et stand up paddle.

Podium scratch :

- Jean-Michel Gousse, Zabet et Axel Renaud en kayak : 53 tours
- Gabriel Gottscheck, Claudel Marcellin et Théo en Stand Up Paddle : 51 tours
- Bastien Deschaseaux et François Xavier Veltin en Stand Up paddle : 46 tours

La journée s'est terminée par un pot de l'amitié offert par la base nautique.

Galerie photos de la journée : <https://photos.app.goo.gl/SBrmnF82X2oE2LXb8>





Prochain "vide-landau" de l'association **MESSEIN EN FÊTE**

les 6 et 7 octobre 2018 à la salle de l'Acquêt d'Eau.

Une cinquantaine de tables pour une trentaine d'exposants.

Ouverture des portes au public de 10h à 17h.

Restauration, boissons et pâtisseries sur place.

Changement de certains exposants
entre la journée de samedi et dimanche.

Venez nombreux faire de bonnes affaires !!!



À vous les bonnes affaires !

**Vente et achat à petit prix de vêtements,
jouets et autres accessoires pour nos diablotins.**

Pour tout renseignement : messein.en.fete.54@gmail.com



Messein en fête

Foulée du Vigneron Dimanche 14 octobre 2018

Nouvelle organisation
Nouveau programme pour cette édition 2018.
Les différentes courses seront courues le matin à partir de 9h30.

Dimanche 14 octobre à Messein

La Foulée du Vigneron

2018 - 34e Edition

Nouvelle organisation Parcours & Horaires

Programme

9h30 : Courses 10km et 5km
9h45 : Marche
11h00 : Minimes
11h30 : Benjamin(ne)s
11h45 : Poussin(ne)s
12h00 : Poussinet(te)s
12h30 : Remise des récompenses

7€ / adulte
3€ / enfant

1ere course du Trophée Sport Loisirs
<https://trophee-sport-loisirs.jimdo.com>

Infos

fouleeduvigneron@gmail.com



**Parcours : macadam et sentiers, aucune difficulté,
parcours entièrement plat autour du lac et des étangs de Messein.**

**Obligation de posséder un Certificat Médical (ou licence sportive)
datant de moins d'un an.**

Vous êtes disponible de 9h00 à 13h00, rejoignez notre équipe d'animation.
Merci d'envoyer un mail à fouleeduvigneron@gmail.com

Dates à ne pas manquer :

- **17 septembre** : Réunion publique : sécurité - gendarmerie
- **21 septembre** : Rencontre potager collectif
- **23 septembre** : Randonnée
- **6 - 7 octobre** : Vide landau—Messein en fête
- **14 octobre** : Foulée du Vigneron
- **21 octobre** : Repas des Anciens
- **18 novembre** : Bike and Run—Base Nautique
- **8 - 9 décembre** : Défilé de Saint-Nicolas
- **15 -16 décembre** : Coup de balai—APPL
- **22 décembre** : Trail de nuit—Base Nautique
- * **31 décembre** : Nuit de la St-Sylvestre—Messein en fête

**Tous les numéros du
Petit Messinois
sont consultables
sur le site de la mairie :
www.messein.fr**